

QUELLES PERSPECTIVES POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL DANS LES RÉGIONS DE MONTAGNE ET DÉFAVORISÉES MÉDITERRANÉENNES ?

Gilles BAZIN et Bernard ROUX*

Résumé - Dans les cinq pays méridionaux de l'Union Européenne, les zones de montagne et défavorisées sous influence méditerranéenne occupent de vastes territoires (56 millions d'hectares, 27 millions d'habitants). Les tendances lourdes y sont au repli démographique, à la dépopulation et à la dévitalisation économique. On y trouve cependant des foyers de développement local qui démontrent encore des possibilités de "résistance" à la marginalisation. Le Réseau MEDEF (Méditerranée Défavorisée) a réalisé une enquête afin d'inventorier ces situations de résistance, après avoir caractérisé la région d'étude, qui va du Portugal à la Grèce. Un choix de dix-neuf "cas de résistance à la marginalisation" a permis d'entreprendre autant de monographies. La comparaison des dix-neuf cas étudiés permet de mettre en évidence les facteurs internes et externes déterminants dans la réussite de ces initiatives locales de développement : types de ressources mobilisées, stratégies des acteurs sociaux, mécanismes de la valorisation des ressources, modes d'articulation au marché, effets des aides publiques.

Mots-clés - UNION EUROPÉENNE, ZONE DE MONTAGNE DÉFAVORISÉE, DÉVELOPPEMENT RURAL, MÉDITERRANÉE, RESISTANCE À LA MARGINALISATION

* Chercheurs à l'INRA-ESR, Station de Grignon, 16 rue Claude Bernard, 75005 Paris. Animateurs du Réseau MEDEF "Méditerranée Défavorisée" qui regroupe des chercheurs et des agents de développement des cinq pays de l'Europe du sud communautaire.

INTRODUCTION

L'inégale répartition des activités économiques sur les territoires des pays industrialisés devient telle que certaines régions sont aujourd'hui menacées d'une dépopulation accentuée et d'une grave déprise agricole. Pour certains, il n'y a pas à s'émouvoir du retour à l'état pseudo-naturel de vastes parties de notre espace de vie ; mais, pour la plupart, cette situation est inadmissible, tant elle porte en elle de conséquences néfastes sur l'environnement, sur la localisation de la population, sur la structure du tissu économique et sur l'identité même des nations. C'est pourquoi, contre les tendances lourdes du système économique, qui provoquent exclusion sociale et territoriale, se manifestent des initiatives cherchant dans les ressources locales, matérielles et humaines, les moyens d'une véritable «*résistance*» à la marginalisation.

Parmi les territoires exposés à ces phénomènes, les régions de montagne et défavorisées méditerranéennes de l'Union Européenne (U.E.) sont en première ligne, en raison de leur histoire et de leur faible dotation en facteurs, qu'ils soient naturels ou accumulés par l'activité humaine. Malgré la «*revanche des suds*» et la «*renaissance rurale*» qu'avancent certains auteurs (Kayser, 1990), là plus qu'ailleurs, l'espace rural se dévitalise et se dépeuple, les activités agricoles, minières, industrielles et de services se précarisent ou disparaissent. Là plus qu'ailleurs se posent des questions auxquelles se trouve confronté l'ensemble de la société : certains territoires n'auraient-ils plus d'intérêt dans notre système économique ? Leur abandon prend-il un caractère inéluctable ? Que faire afin de contrecarrer les tendances régressives dans des zones qui cumulent les difficultés naturelles et structurelles ? Existe-t-il des expériences de développement local qui soient porteuses d'enseignements afin de renforcer les politiques de rééquilibrages régionaux ?

Préoccupé par ces questions, un réseau international de chercheurs, le Réseau MEDEF (Méditerranée Défavorisée) développe une réflexion sur l'avenir des espaces ruraux méditerranéens. Il a réalisé un premier travail, pour le compte de la Commission des Communautés Européennes sur les conditions de la «*résistance*» à la marginalisation dans ces espaces, (Réseau MEDEF, 1992). Cette recherche, qui est évoquée ici, est fondée sur l'analyse de cas de développement local dans les cinq pays méridionaux de l'U.E., avec, comme fil directeur, la prise en compte de cette question fondamentale : «*comment, sur un territoire donné,*

peuvent s'articuler l'économie globale et le développement local ?».

1. LA MARGINALISATION DES TERRITOIRES DANS LES ESPACES MÉDITERRANÉENS

L'Union Européenne se construit dans un espace affecté par des processus de différenciation spatiale et économique directement liés au fonctionnement de l'économie marchande. Les mécanismes de la concurrence internationale et de l'accumulation inégale du capital tendent à délocaliser les activités hors des espaces les moins bien dotés, processus souvent renforcés par les politiques mises en œuvre par les États ou par l'U.E. elle-même (en matière de soutien des marchés agricoles notamment) qui aboutissent à l'accroissement de la concentration spatiale des activités productives.

Depuis longtemps, et avant même que ne se constitue puis s'élargisse l'U.E., la partie méridionale de cet espace souffre de ce phénomène. Ses régions périphériques méditerranéennes apparaissent ainsi en queue de liste pour la plupart des indicateurs économiques et sociaux. Selon l'indice synthétique de mesure de l'intensité des problèmes régionaux établis par la Commission à partir du niveau de vie, de la productivité des activités économiques et du taux de chômage de chaque région, elles occupaient 23 des 30 derniers rangs en 1987 (Commission des Communautés Européennes, 1987). Par ailleurs, les disparités au sein de l'U.E. se sont considérablement accrues avec les élargissements successifs au sud. Ainsi les dix régions les plus pauvres, situées en Grèce et au Portugal, présentent un revenu moyen par habitant trois fois plus faible que les dix régions les plus riches du nord de l'U.E.

Si on considère l'évolution socio-économique de l'ensemble des régions méditerranéennes pendant les années quatre-vingt, on constate que l'accroissement annuel moyen du niveau de vie (PIB/habitant) a été inférieur de 0,6 point par rapport au reste de l'U.E. En règle générale, les régions européennes les plus riches ont tendance à se développer à un rythme plus rapide que les régions les plus pauvres. L'U.E. a donc été amenée à mettre en œuvre des politiques correctrices, afin de renforcer «*la cohésion économique et sociale*» de l'Europe des douze. Dans ce cadre, les trois quarts des régions méditerranéennes ont été classées parmi celles où les problèmes de déclin économique sont les plus ressentis (Commission des Communautés Européennes, 1988). Elles bénéficient à ce titre de la priorité d'affectation des crédits de développement régional adoptés lors de la réforme des fonds structurels qui attribue 80 % des ressources disponibles (soit 40 milliards d'Écus entre 1989 et 1993 et 100 milliards d'Écus entre 1994 et 1999) aux régions

«*en retard de développement*» (objectif 1). Le soutien annuel de l'U.E. à ces régions équivaut à 1,6 % de leur PIB estimé pour 1993 et 4,1 % de la formation brute de capital fixe. Encore faudrait-il que l'essentiel de ces capitaux ne soient pas absorbés par les besoins des technopoles et les grands travaux d'infrastructure, mais participent également au développement des parties de ces régions les plus affectées par la marginalisation.

Les situations économiques et sociales des 43 régions méditerranéennes sont cependant différentes et les problèmes de développement ne connaissent pas partout la même intensité. La carte n° 1, établie à partir d'une comparaison des situations économiques régionales, en fonction de divers paramètres (importance relative des secteurs d'activité, revenu par habitant, taux de chômage) présente cinq types de régions :

1. Les régions très agricoles (population active agricole supérieure à 20 %) **à taux de chômage faible** (inférieur à la moyenne communautaire, qui était de 8,3 % en 1990). Sont concernés le nord et le centre du Portugal, ainsi que l'ensemble de la Grèce sauf l'Attique et la Macédoine centrale.

2. Les régions faiblement industrialisées (population active industrielle inférieure au tiers du total) et **à très fort taux de chômage** (supérieur de 50 % à la moyenne communautaire, soit 12 %). Il s'agit essentiellement des régions du centre et du sud de l'Espagne (Castille, Extramadure, Andalousie et Murcie), ainsi que du sud de l'Italie (Pouilles, Campanie, Basilicate, Calabre, Sicile et Sardaigne).

3. Les régions industrialisées à taux de chômage moyen à faible (inférieur à la moyenne communautaire) : région de Lisbonne au Portugal, de Macédoine centrale en Grèce, Abruzzes et Molise en Italie.

4. Les régions industrialisées et/ou touristiques à fort taux de chômage (supérieur à 10 %) : Aragon, Catalogne, Murcie et région de Madrid en Espagne, Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse en France, Lazio en Italie.

5. Les régions industrialisées et/ou touristiques à taux de chômage moyen à faible (inférieur à la moyenne communautaire) situées au nord et au centre de la péninsule italienne : Ligurie, Toscane, Marche, Ombrie et dans la région d'Athènes en Grèce.

Tableau 1 : Superficie, population, agriculture des zones de montagne et défavorisées méditerranéennes communautaires (zone MEDEF)¹

	Espagne	France	Grèce	Italie	Portugal	Total
Superficie (millions ha)						
* du Pays	51,3	50,5	25,5	30,1	9,2	157,7
* de la Zone MEDEF	25,7	5,1	20,7	7,8	6,7	56,0
* % zone MEDEF/pays	50,1	10,1	81,1	25,9	72,8	35,5
Population						
* Population totale						
• du Pays	38,4	56,1	9,7	57,5	9,3	171,0
• de la Zone MEDEF	9,3	1,1	2,9	10,5	3,2	27,0
• % zone MEDEF/pays	24,2	1,9	29,9	18,3	35,0	15,8
* Évolution annuelle (%)						
• du Pays	+ 0,6	+ 0,4	+ 0,8	+ 0,5	+ 0,9	+ 0,6
• de la Zone MEDEF	+ 0,4	+ 0,7	- 0,3	+ 0,3	+ 0,1	+ 0,3
* Densité						
• du Pays	77,1	103,0	73,5	191,6	101,1	108,6
• de la Zone MEDEF	36,2	21,6	27,3	134,6	48,3	48,2
Agriculture						
* SAU (Surface Agricole Utilisée)						
• de la Zone MEDEF (million ha)						
• % zone MEDEF/pays	11,6	1,2 + 0,5 ²	2,2 + 4,3 ³	4,5	2,8	27,1
* Nombre exploitations	47,0	5,7	70,7	26,8	84,8	34,0
• de la Zone MEDEF						
• % zone MEDEF/pays						
• SAU/exploit. (ha)	939 035	51 190	572 350	236 785 ⁵	455 450	2254 810
	40,1	5,0	60,0	14,2	58,1	34,7
	12,5	23,1 + 9,8 ⁴	4 + 7,5 ⁴	19,0	6,1	12,0

- 1 : Zone prise en compte pour les études du réseau MEDEF, délimitée à partir des critères retenus par la CEE pour les zones de montagne et défavorisées.
- 2, 3 et 4 : SAU des exploitations + pâturages, alpages, parcours non comptabilisés dans la SAU des exploitations.
- 5 : Exploitations de moins de 1 ha exclues.

Sources : Population : recensements nationaux : Espagne : 1986, évolution 76-86 ; France : 1990, év. 82-90 ; Grèce : 1981, év. 71-81 ; Italie : 1981, év. 72-81 ; Portugal : 1981, év. 1970-81. Agriculture : recensements nationaux : Espagne : 1982 ; France : 1988 ; Grèce : 1981 ; Italie : 1982 ; Portugal : 1981. Traitements par le réseau MEDEF.


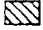

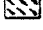

Dans cette périphérie méditerranéenne, définie à partir des limites des régions administratives, il faut distinguer deux types d'espaces. On trouve, d'un côté, ceux où se concentrent l'agriculture intensive, les activités industrielles et touristiques, ainsi que les plus grandes villes. Ils occupent les franges littorales et les vallées fertiles intérieures où se rassemblent 60 millions d'habitants sur les 87 millions que comptent ces régions. D'un autre côté, existent de vastes territoires, essentiellement ruraux, où les processus de marginalisation sont les plus aigus : désindustrialisation et déprise agricole, dépopulation et chômage, abandon pur et simple de fractions du territoire. Du Portugal à la Grèce, ces espaces couvrent 56

millions d'hectares de montagnes, de collines et de plateaux peu fertiles et sont peuplés de 27 millions d'habitants, soit, respectivement, 25 % du territoire et 8 % de la population de l'Europe des 12 (carte 2 et tableau 1). Les espaces agricoles de ces territoires (27 millions d'hectares, soit le quart de la SAU communautaire et 2 millions d'exploitations) sont classés «défavorisés» du fait des «handicaps» spécifiques qui y limitent la production agricole.

Les «handicaps» qu'ils affrontent ne sont pas une malédiction, comme pourrait le laisser entendre l'adjectif «défavorisé». Ils sont pour une large part la conséquence du rôle et des fonctions assignés à ces territoires tout au long du processus historique de développement de l'économie marchande. On ne fera pas ici la généalogie de la situation actuelle, mais on en rappellera quelques caractéristiques dominantes. Les fonctions productives se dégradent dans l'agriculture, où la productivité du travail est trop faible pour soutenir la concurrence des plaines. Les mines, qui donnaient lieu autrefois à des activités importantes, y sont fermées l'une après l'autre. La petite industrie et l'artisanat traditionnels ont été largement éliminés par le jeu du marché, quelquefois depuis longtemps. Dans les bourgs et les petites villes se concentrent les activités de service, à défaut d'entreprises industrielles. Le tourisme reste marginal dans la plupart des arrière-pays, la France et l'Italie faisant exception. Le chômage est parfois considérable, comme dans les campagnes andalouses, où il touche 30 % de la population active. Cette dévitalisation économique a pour corollaire l'exode rural et le vieillissement de la population. La densité d'habitants a tellement baissé par endroits qu'on y parle de la «désertification» comme d'un terme inéluctable.

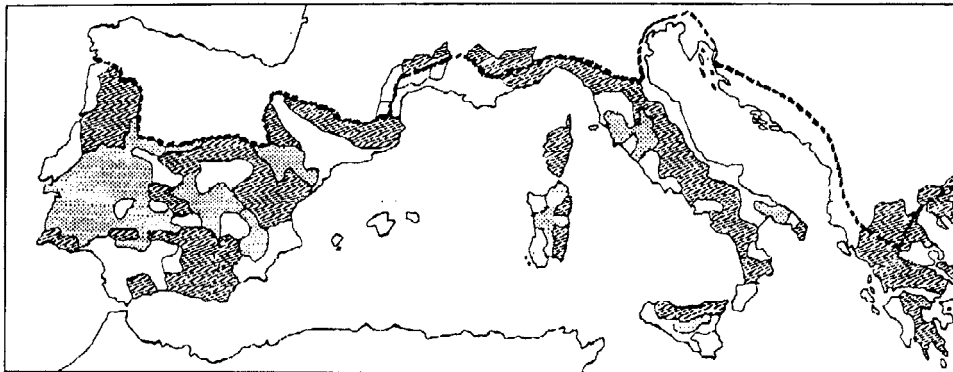
Carte 1 : Situation économique des régions méditerranéennes de la CEE





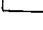
-  Régions agricoles à faible taux de chômage
-  Régions faiblement industrialisées à très fort taux de chômage
-  Régions faiblement industrialisées à taux de chômage moyen à faible
-  Régions industrialisées à taux de chômage élevé
-  Régions industrialisées et/ou touristiques à taux de chômage moyen

Source : Élaboration réseau MEDEF à partir d'Eurostat (moyenne 1987-88-89).

Carte 2 : La zone MEDEF et la limite nord de l'olivier



Zones agricoles :

-  Zones de montagne
-  Zones défavorisées, autres que de montagne
-  Zones normales

Source : Élaboration réseau MEDEF.

L'abandon des territoires utilisés par l'agriculture et l'élevage y pose de redoutables problèmes d'environnement : torrencialité, érosion, incendies, etc... en sont, au moins pour partie, les conséquences. En Grèce, on estime à 4 millions d'hectares les surfaces totalement ou partiellement érodées. En Italie 30 000 à 40 000 hectares sont stérilisés chaque année à cause de l'érosion. L'incendie des forêts et des friches méditerranéennes dépasse 300 000 ha en moyenne chaque année (moyenne sur 10 ans) : de l'ordre de 30 000 ha en France, 90 000 ha en Espagne, 90 000 ha en Italie, 50 000 ha en Grèce et 90 000 ha au Portugal¹. Même si d'autres éléments entrent en cause pour expliquer la recrudescence des incendies (sécheresses persistantes, fréquentation touristique accrue, brûlis incontrôlés,...) ceux-ci semblent cependant bien être en relation avec l'abandon croissant de l'utilisation agro-pastorale de ces territoires.

2. LA "RÉSISTANCE" À LA MARGINALISATION : LES RÉSULTATS D'UNE RECHERCHE EUROPÉENNE

Ce tableau général conduit à s'interroger sur l'usage social futur de ces territoires. Pour certains, il existe des raisons de rester optimiste. On constate ici ou là, en effet, un «*phénomène de reconquête*» comme dans l'arrière-pays provençal ou languedocien, dont le repeuplement semble cependant être dû plutôt à la recherche d'un meilleur cadre de vie qu'au développement de l'activité économique (Catanzano, 1987). On évoque aussi l'effet positif de l'industrialisation diffuse et des systèmes productifs locaux en Espagne, en Italie et au Portugal. Une certaine désaffection pour la mer Méditerranée fait naître l'espoir d'une revitalisation par la mise en valeur des potentialités touristiques de la moyenne montagne voisine. Enfin les agriculteurs s'efforcent de profiter de l'image de nature de ces espaces pour améliorer leur position sur le marché grâce aux labels et à la qualité de leurs produits, grâce aussi à la diversification de leurs activités vers le tourisme vert.

A terme cependant, le doute demeure sur les possibilités de revitaliser durablement les espaces marginalisés méditerranéens. C'est pourquoi il est important de bien connaître les conditions dans lesquelles sont mises en œuvre et se développent les actions locales ou régionales contribuant à freiner la dévitalisation. La diversité des situations, au sein de cette grande zone courant au flanc sud de l'Europe communautaire, le petit nombre et la dispersion territoriale des actions de développement local, la spécificité de chacune d'entre elles, incite à

¹ La surface boisée des États concernés atteint 28,3 millions d'hectares, soit 26 % de leur superficie. Le taux de boisement en zone méditerranéenne est supérieur à la moyenne communautaire (22,5 %). Il atteint 19,5 % en Grèce, 23,3 % en Espagne, 28,8 % en Italie, 32 % dans les trois régions méditerranéennes françaises et 34,5 % au Portugal (Janodet et al., 1989).

des analyses concrètes de cas bien identifiés. Ainsi peuvent être mis en lumière les mécanismes qui expliquent pourquoi en tel lieu, à tel moment et avec tels agents se cristallise telle action dont les résultats peuvent, même très modestement, compenser en partie la tendance lourde à la marginalisation. C'est précisément une analyse de ce type qui a été réalisée à la demande de la Commission, par le Réseau MEDEF dans les cinq pays du sud de la Communauté (Réseau MEDEF, 1992).

La démarche du Réseau MEDEF repose sur l'hypothèse qu'il existe dans les espaces marginalisées méditerranéennes des foyers de «*résistance*» à la marginalisation dont on peut tirer des enseignements afin de renforcer les politiques locales et régionales de développement. Que doit-on entendre par «*résistance*» à la marginalisation ? Cette expression ne recouvre pas un concept scientifique mais la prise en compte d'un processus dont les effets peuvent, localement, s'opposer, au moins partiellement, aux tendances régressives (diminution de l'emploi et des revenus, abandon de l'utilisation agricole, dégradation de l'environnement, ...). Ces foyers de «*résistance*» peuvent être dans certains cas des actions de développement local, presque toujours soutenues par les collectivités territoriales. Mais ils concernent aussi, souvent, une réalité plus modeste, dans ce sens que la «*résistance*» peut se cristalliser autour d'une petite entreprise, d'un groupe d'hommes et de femmes agissant en dehors de tout programme institutionnel et dont l'objectif prioritaire est de «*vivre et travailler au pays*». La formule «*résistance*» à la marginalisation se rapporte donc à la fois à des réalités économiques et sociales bien localisées et à une prise de position dans le débat sur le rôle des politiques territoriales en Europe.

Pour étudier cette «*résistance*» et en tirer les enseignements à l'intention de la Commission, le Réseau MEDEF, constitué d'équipes nationales des cinq pays (Portugal, Espagne, France, Italie et Grèce) qui fonctionnent en étroite collaboration, a réalisé un inventaire des «*cas de résistance à la marginalisation*», c'est-à-dire des situations dont on peut estimer qu'elles témoignent d'actions réussies -au moins temporairement- contre les processus de dévitalisation économique et de dépopulation. Chaque équipe nationale avait la liberté du choix des méthodes de l'inventaire pour tenir compte des réalités nationales différentes, tant en ce qui concerne la connaissance préalable du terrain que les moyens disponibles pour réaliser l'inventaire. Celui-ci n'avait évidemment aucune prétention à l'exhaustivité, mais devait être assez large pour mettre en évidence la richesse, la diversité, la vitalité du phénomène de «*résistance*» à la marginalisation. Au total, 88 cas de résistance à la marginalisation ont fait l'objet d'une première sélection. Ces cas peuvent être dus au redéploiement des activités agricoles (petite irrigation, amélioration des systèmes d'élevage, nouvelles productions, filières de qualité, organisation de la transformation et de la commercialisation des produits,

...), à la revitalisation de l'artisanat local (bois, textiles, par exemple), au développement de nouvelles activités économiques (industrialisation diffuse, tourisme rural, ...). Ils sont souvent fondés sur la valorisation du potentiel endogène de développement que représentent les ressources locales, naturelles et humaines, mais peuvent également être induits de l'extérieur par des initiatives publiques ou privées (tableau 2).

Cet inventaire a fourni la matière première pour le choix d'une vingtaine de cas à étudier en profondeur. Sur la carte n° 3 ont été portées les localisations des 19 cas retenus et le contenu économique de l'activité de «résistance». Un guide d'étude commun a été élaboré afin d'être appliqué à chaque cas. Il devait conduire à la mise en évidence du rôle des acteurs sociaux (individus, entreprises, associations, administrations, responsables politiques, ...) impliqués, à l'analyse des mécanismes ayant permis la mobilisation des ressources locales et aux résultats, principalement économiques, des processus de «résistance». Ces travaux monographiques devaient étudier les points suivants :

- Les conditions de départ de la «résistance» à la marginalisation et la convergence d'intérêts et d'initiatives qui en ont permis le déclenchement.
- L'assistance reçue pour structurer les actions, financer les investissements qu'ils supposent, rechercher de nouvelles technologies et de nouveaux marchés.
- Les difficultés rencontrées dans le processus de mise en œuvre des actions et les moyens de les surmonter.
- L'évaluation des résultats en termes économiques, démographiques et environnementaux.
- Les conditions de la pérennisation de la «résistance».

Les 19 cas étudiés montrent que la situation est bien différente selon les pays. Au Portugal et en Grèce, la «résistance» n'en est qu'à ses débuts, ce qui se traduit par le poids déterminant des facteurs exogènes, notamment l'intervention institutionnelle de l'État et de l'U.E. (subventions aux éleveurs des zones défavorisées). L'action des communautés locales y reste encore faible. A l'inverse, en France et en Italie, pays les plus riches du sud de l'Europe, le développement local est plus solidement implanté dans les zones rurales méditerranéennes. Les pouvoirs locaux et régionaux y sont plus soucieux de mobiliser des moyens pour soutenir les initiatives individuelles et collectives. L'Espagne est dans une situation intermédiaire.

Tableau 2: Typologie des cas de résistance à la marginalisation inventoriés dans la zone MEDEF

	Portugal	Espagne	France	Italie	Grèce	Total
I. Amélioration de la production traditionnelle dans l'exploitation agricole	2	0	1	0	1	4
II. Implication des agriculteurs dans la commercialisation des produits traditionnels	0	11	0	0	0	11
III. Mise en œuvre par les agriculteurs de la transformation de produits traditionnels	0	2	6	3	1	12
IV. Valorisation de produits traditionnels et de patrimoine bâti par l'agritourisme	0	0	2	2	0	4
V. Produits traditionnels et gestion de l'espace	0	0	4	0	0	4
VI. Nouvelles productions agricoles	0	16	4	1	3	24
VII. Industries agro-alimentaires	0	7	1	0	0	8
VIII. Artisanat et industrie liés au bois, à la forêt et aux ressources hydrauliques	0	3	0	0	1	4
IX. Autres industries	1	3	0	0	0	4
X. Activités liées au tourisme et aux loisirs	0	2	1	0	1	4
XI. Initiatives multisectorielles microrégionales	5	0	0	0	3	8
XII. Initiatives institutionnelles de portée régionale	0	0	1	0	0	1
TOTAL	8	44	20	6	10	88

3. LES ENSEIGNEMENTS DES ÉTUDES DE CAS DE RÉSISTANCE À LA MARGINALISATION

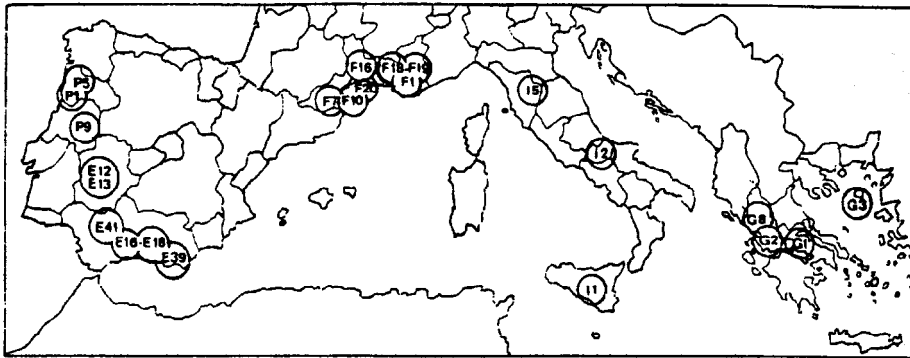
L'hypothèse de départ de l'étude, selon laquelle il existe dans les zones défavorisées méditerranéennes des foyers de "résistance à la marginalisation" s'est trouvée vérifiée. Mais les cas étudiés montrent, d'une part, une extrême diversité dans les niveaux de "résistance" et, d'autre part, que même les situations les mieux consolidées laissent percevoir de nombreux indices de fragilité. Quelles observations sur les tendances des évolutions et quels enseignements résultent de ces analyses de cas de développement local ?

3.1. Une insertion viable dans le tissu économique

Dans toutes les études de cas, il apparaît une constante : les acteurs sociaux raisonnent et agissent pour consolider leur place dans les mécanismes de l'économie marchande. Ils veulent avant tout que leur activité ait une utilité sociale sanctionnée par le marché. Ils refusent la position d'assistés, même s'ils acceptent et recherchent les moyens que peuvent leur fournir institutions et collectivités pour compenser les handicaps qu'ils affrontent. C'est un point à souligner à un moment où une société duale a tendance à se développer : les succès des cas étudiés reposent sur la volonté de participer d'une manière créative, efficace et rentable à la satisfaction de la demande sociale. Cette attitude se manifeste de multiples façons. C'est le dynamisme commercial des producteurs d'ail en Extramadure, de viande

dans les Alpes du Sud, de vin et d'huile d'olive en Toscane, de fromage de brebis à Lesbos, de produits artisanaux divers dans les montagnes du Pinde, en Grèce, de confiseries industrielles en Andalousie. C'est la capacité de s'adapter à de nouvelles demandes, qu'on trouve chez les producteurs cévenols de pleurotes, dans la coopérative italienne qui réintroduit la culture de l'épeautre, ou encore dans les montagnes des Alpujarras, en Andalousie, avec le tourisme rural.

Carte 3 : Cas de résistance étudiés dans la zone MEDEF



Espagne : E12 et E13 production et commercialisation d'ail (Badajoz, com. Acetuchal) ; E16 et E18 industrie de la confiserie (Jaen, com. Alcaudete) ; E39 tourisme rural (Grenade, com. Alpujarra) ; E41 chasse commerciale (Cordoue, com. Hornachuelos).

France : F1 valorisation des produits de l'élevage (viande ovine et bovine, Dép. Alpes de Hautes Provence, cant. Seyne) ; F7 à F10 développement de l'élevage extensif (dép. PO, Hérault, Gard, cant. Prades, Lodève, Genolhac) ; F16 production et conditionnement de pleurotes (dép. Gard, cant. Lassalle) ; F18 et F19 agritourisme diffus (ensemble zone MEDEF) ; F20 activités d'un organisme de développement (SIME) dans la zone MEDEF de Languedoc-Roussillon.

Grèce : G1 pisciculture d'eau douce (dép. Evritanie, com. Aghio Nikilaos) ; G3 fromage de brebis (dép. Lesbos, com. Agra).

Italie : I1 production et transformation du blé dur (Sicile, vallée du Dittaino) ; I2 production et conditionnement de l'épeautre (Molise, vallée de Trigno-Bifemo) ; I5 combinaison de la filière vitivinicole et de l'agritourisme (Toscane, com. Berardenga).

Portugal : P1 développement de deux communautés villageoises de montagne (dist. Aveiro, fég. Cabreiros, Albergaria da Serra) ; P5 valorisation des ressources fourragères locales et d'une race bovine rustique (dist. Villa Réal, frég. Salto) ; P9 industrie métallurgique et textile (dist. Coimbra, com. Arganil).

Un premier enseignement s'impose : *la "résistance à la marginalisation" doit être conçue comme participation à part entière aux rouages de l'économie. Il s'agit de consolider et de créer des activités qui méritent économiquement leur place dans la société, qui ne conduisent pas à des transferts sociaux injustifiables.*

3.2. Des actions nécessairement à petite échelle

Cette insertion dynamique dans l'économie se réalise grâce à de petites unités de production, de transformation, de commercialisation. C'est là une autre constante rencontrée dans les monographies, démontrant que les actions de la "résistance à la marginalisation" se réalisent à petite échelle. Les explications en sont nombreuses : le cloisonnement géographique, l'origine très localisée des initiatives, les faibles moyens disponibles, le fait que les entrepreneurs soient obligés de compter bien souvent sur leurs seules forces.

D'où ce deuxième enseignement : *la résistance à la marginalisation doit s'appuyer sur des actions réalisées à petite échelle*. Ce qui apparaît comme la conséquence des caractéristiques des zones de montagne méditerranéennes mais qui est en même temps une condition de réussite.

3.3. Contrôle des filières et recherche de la qualité

La petite dimension économique des unités de production s'accompagne d'un effort pour s'insérer durablement dans les filières afin d'améliorer la solidité des unités de production et d'accroître la part de valeur ajoutée acquise par les producteurs. C'est ainsi que s'expliquent les initiatives des éleveurs des Alpes pour vendre en gros et au détail la viande issue de leurs troupeaux, c'est pour cela aussi que les céréaliculteurs siciliens transforment en pain leur récolte de blé dur, que les éleveurs ovins de Lesbos ont créé une coopérative de fabrication de fromages, que les producteurs d'ail d'Extramadure parcourent l'Espagne pour commercialiser directement leurs produits, que la coopérative des pleuroticulteurs des Cévennes est conçue pour concentrer l'offre et détenir ainsi un pouvoir de négociation accru avec les grossistes.

Ces efforts pour être présent sur les filières de produits, c'est-à-dire, en définitive, pour "conquérir" une plus grande part de la valeur ajoutée, qui constituent un point de convergence entre la plupart des situations étudiées, notamment celles relatives à l'agriculture, sont normalement associées à la recherche de la qualité. L'objectif est double : d'une part, valoriser les conditions naturelles (faible pollution, forte image de nature et de santé), d'autre part obtenir de meilleurs prix des produits. C'est ainsi que les éleveurs des Alpes obtiennent une "prime" pour leurs viandes, que la coopérative qui s'occupe de l'épeautre mise sur la qualité nutritive de cette céréale pour séduire le consommateur, de même que les agriculteurs toscans avec l'huile d'olive. La connotation de produit naturel fournie par l'agriculture biologique peut s'ajouter à la notion plus générale de qualité des produits.

Troisième enseignement donc : *il faut privilégier les efforts pour une plus grande présence des producteurs sur les filières de produits et la recherche de la qualité, qui vont généralement de pair avec des actions à petite échelle.*

3.4. Valorisation des ressources locales et environnement

Tous les cas étudiés reposent sur la valorisation des ressources locales, qu'il s'agisse de ressources naturelles (pâturages, forêts, eau, paysages) ou biologiques améliorées par l'homme (espèces végétales, races animales), de ressources humaines, du patrimoine sous toutes ses formes : habitat, traditions, culture. C'est en fait une tautologie d'associer la "résistance" à la marginalisation et la valorisation des ressources locales. Il faut cependant évoquer les conditions de cette valorisation, très différentes selon les cas.

Il peut s'agir d'une valorisation aux multiples implications, par exemple lorsqu'elle est mise en œuvre grâce à l'élevage extensif. En premier lieu, elle concerne des produits sans usage alternatif constituant une biomasse peu coûteuse ainsi qu'un patrimoine génétique (des races rustiques) dont l'utilité sociale est maintenant reconnue. L'implication est dans ce cas directe : les ressources locales servent à l'obtention de produits destinés au marché (produits de l'élevage). Mais il y a d'autres implications, indirectes, non moins importantes. En effet, par ses grands besoins de surfaces à faible potentiel fourrager, l'élevage extensif est un colonisateur d'espace et, en conséquence, contribue plus qu'aucune autre activité agricole à occuper le territoire rural. Il a donc des fonctions complémentaires à son rôle productif immédiat : entretien du paysage, structuration d'un milieu d'accueil pour le tourisme, maillage de l'espace pour une meilleure défense contre les incendies de forêts. Les actions qui portent sur la valorisation de la biomasse par l'élevage extensif ont donc un impact considérable sur l'environnement, ainsi qu'on a pu le constater dans les études au Portugal et surtout en France, dans le sud du Massif Central.

La valorisation des ressources humaines est au cœur de la "résistance" à la marginalisation. Dans certains cas on a pu observer qu'elle est même le fondement des actions engagées. Par exemple, la pleuroculture des Cévennes a donné lieu à la formation d'un groupe d'une dizaine de professionnels devenus spécialistes d'une production dont tous les éléments sont exogènes (technologie, matières premières, génétique). Au Portugal, l'implantation de firmes industrielles étrangères a pour but de valoriser la main d'œuvre locale mais avec des perspectives incertaines quant à la pérennité des emplois et avec de faibles retombées sur la formation professionnelle. Les conditions de la valorisation des ressources humaines peuvent donc être fort diverses, depuis celles qui permettent une véritable accumulation de

connaissances et la création d'emplois stables jusqu'à celles qui se limitent à mettre à profit une main d'œuvre bon marché.

Quatrième enseignement, donc, qui est d'évidence : *mettre tout en œuvre pour fonder sur les ressources locales la "résistance" à la marginalisation.*

3.5. Solidarité / identité / leaders

Toutes ces actions menées à petite échelle, valorisant les ressources locales en vue d'obtenir des produits de qualité, se réalisent selon des schémas sociaux divers mais d'où ne sont jamais exclues soit la solidarité, soit une identité culturelle entre les membres des groupes concernés. La solidarité prend habituellement forme au sein d'associations de producteurs et peut aller loin dans la défense des intérêts du groupe. On a rencontré des coopératives dans pratiquement tous les cas relatifs aux activités agricoles et, certaines fois, l'engagement personnel pour assurer le bon fonctionnement de l'entreprise est très grand : c'est lui qui assure le succès de l'entreprise collective.

La solidarité ne s'exprime pas forcément dans des coopératives, elle peut prendre des formes moins organiques. C'est le cas par exemple dans la petite ville de Metsovo en Grèce, soudée autour de l'identité de la population valaque ou encore dans le bourg d'Aceuchal (Extramadura) en Espagne où les agriculteurs constituent une communauté qui s'identifie autour de la culture de l'ail.

Il existe cependant des cas où l'on n'assiste pas à la cristallisation de la "résistance" autour d'actes solidaires ou identitaires. La population concernée ne s'identifie ni à une entreprise collective ni à des critères définissant la communauté locale. Les comportements restent individualistes, sans référence explicite au groupe. Il en est ainsi, par exemple, pour les propriétaires des grands domaines de chasse, de la Sierra Morena, en Andalousie, et pour les personnes engagées dans le tourisme rural dans les Alpujarras.

Enfin l'existence de leaders explique, au moins partiellement, certaines situations. Tel est le cas au Portugal pour l'industrialisation du concelho d'Arganil. Dans les Cévennes, le groupe de pleuroculteurs est marqué par au moins deux fortes personnalités qui ont beaucoup contribué à la continuité de la SICA. En Andalousie, le cas de l'industrie de la confiserie est caractérisé par l'existence d'une famille qui a été à l'origine du développement de cette activité.

Le facteur humain joue un rôle essentiel dans la mise en œuvre de la "résistance", soit qu'il se manifeste par des solidarités évidentes au sein

d'entreprises coopératives, soit qu'il prenne la forme d'un courant identitaire non organisé, soit qu'il se traduise dans des fonctions de leader. C'est lui le porteur du slogan bien connu qui, dans une certaine mesure, symbolise la "résistance" à la marginalisation : "vivre et travailler au pays".

3.6. Faibles revenus et décapitalisation

Si l'on a mis en évidence, au vu des études monographiques, la volonté de "vivre et travailler au pays" dans la zone MEDEF, on a aussi constaté les difficultés économiques que cela suppose et qui se traduisent par les très faibles revenus des habitants et le manque de capitaux pour engager des actions de développement.

En ce qui concerne les revenus, la plupart des résultats les situent au niveau du salaire minimum de chaque pays. C'est le cas des éleveurs du nord du Portugal, des éleveurs français du Languedoc-Roussillon, des agriculteurs montagnards grecs, des pleuroculteurs des Cévennes. Hors de l'agriculture, les revenus ne sont pas meilleurs pour les ouvriers des usines d'Arganil au Portugal ou ceux des ateliers agro-alimentaires d'Alcaudete en Espagne, d'ailleurs majoritairement des femmes dans les deux cas. Les études du Réseau MEDEF n'ont pas abouti partout à des quantifications sur les revenus, mais on peut admettre malheureusement comme une règle quasi-générale que la majorité des habitants concernés par les études de cas doivent se contenter d'un revenu équivalent au salaire minimum.

Aux faibles revenus des travailleurs et de leurs familles s'ajoutent évidemment l'insuffisance des capitaux, qu'il s'agisse d'infrastructures ou d'entreprises. Les montagnes portugaises ou grecques restent très enclavées malgré les efforts récents pour améliorer certaines voies de communication. Ce n'est donc pas un hasard si la réussite des "résistances" analysées s'explique dans certains cas par la capacité à réaliser localement des investissements infrastructuraux : équipements pour l'industrie à Arganil au Portugal, éducation et formation à Metsovo en Grèce, équipements touristiques en Espagne et en Italie, ateliers collectifs de transformation des produits agricoles en France.

Mais ce qui apparaît le plus souvent c'est le manque de capitaux, les difficultés de financement et l'endettement lorsque les financements ont été obtenus. Il n'est donc pas étonnant d'entendre se manifester avec force la revendication d'une aide à la capitalisation, considérée comme un élément fondamental d'un juste rééquilibrage économique en faveur de la zone MEDEF. C'est dans ce sens que se manifestent, par exemple, les éleveurs du Languedoc-Roussillon qui voudraient compenser leurs faibles revenus et, donc, leur faible

capacité d'autofinancement, par une aide accrue pour constituer et accroître le capital de leurs exploitations.

Un nouvel enseignement apparaît donc : *aux activités économiques étudiées correspondent des revenus très bas, généralement au niveau du salaire minimum.* Ceci, d'une part confirme l'état de marginalisation économique de la zone MEDEF et, d'autre part, permet de mesurer la volonté de "résistance" affichée, au moins dans certaines des situations étudiées, à travers l'acceptation de ressources modestes contre la possibilité de rester au "pays". Par ailleurs, la capitalisation infrastructurelle et productive constitue un axe central de renforcement du développement local.

3.7. Collectivités locales, institutions nationales et européennes

Dans le tissu économique fragile et décapitalisé de la zone MEDEF, il n'est pas étonnant que l'on ait rencontré l'intervention institutionnelle, directe ou indirecte, dans presque toutes les études de cas.

Les collectivités locales sont présentes par l'intermédiaire de subventions, d'investissements, d'assistance technique et organisationnelle. Les mairies ont soutenu les initiatives des agriculteurs d'Aghios Nikolaos, des pleuroticulteurs des Cévennes, des éleveurs de Lesbos, des agriculteurs de Toscane, des industries installées à Arganil. La Communita montane a été active pour la diffusion de la culture de l'épeautre en Italie. En France, les régions sont intervenues pour subventionner la coopérative des éleveurs de Seyne les Alpes, les pleuroticulteurs de Lassalle, le fonctionnement du SIME (Service Interdépartemental Montagne-Élevage) dans le Languedoc-Roussillon. En Espagne, la Communauté autonome d'Andalousie intervient dans le secteur du tourisme rural des Alpujarras.

L'État joue un rôle important dans le fonctionnement du SIME grâce aux contrats État-Région propres à la planification française. C'est une société d'État qui développe la pisciculture dans les montagnes centrales de la Grèce. Par des investissements réalisés dans les zones rurales défavorisées andalouses, l'État espagnol a contribué à la mise en valeur cynégétique des grands domaines d'Andalousie et à faciliter le développement rural dans les Alpujarras.

Le rôle de l'U.E. est déterminant dans la constitution du revenu des éleveurs portugais, français et grecs, grâce aux indemnités compensatoires. L'U.E. est intervenue à travers les PIM (Programmes Intégrés Méditerranéens) pour la mise en place de la coopérative qui développe l'épeautre en Italie, ainsi qu'à travers le FEDER, pour améliorer les infrastructures dans le nord du Portugal.

La "résistance" à la marginalisation dans la zone MEDEF ne peut donc s'envisager sans aide externe, ce qui n'est qu'une conséquence du manque de capital et de ressources financières. D'où un nouvel enseignement : *malgré tous les efforts déployés localement par ceux qui s'engagent dans les processus de "résistance", la valorisation des ressources locales ne peut être envisagée sans le concours de financements et de subventions de la part des collectivités locales, des États et de l'U.E.* Cela pose une question fondamentale à la société : est-elle prête à soutenir par des transferts sociaux les initiatives locales, pour éviter la dévitalisation économique, la dégradation écologique et paysagère, le dépeuplement de plusieurs dizaines de millions d'hectares du sud de l'Europe ?

4. CONCLUSION : UNE ACTION GLOBALE POUR S'ATTAQUER À UN PROBLÈME QUI CONCERNE L'EUROPE ENTIÈRE

Le maintien d'un minimum d'activités économiques et d'un minimum de population sur les 56 millions d'hectares des zones de montagne et défavorisées méditerranéennes intéresse l'ensemble des pays de l'U.E. On assiste contradictoirement à la marginalisation de ces espaces alors qu'en même temps se développe une demande de plus en plus forte pour les activités liées à la nature et au patrimoine rural. Partout dans les pays du sud, les populations redécouvrent les loisirs dans leurs massifs montagneux depuis quelques années. La société réaffirme son besoin pour de tels espaces alors même que les mécanismes économiques y dégradent les structures sociales et y éliminent les entreprises productives.

Le développement local étudié par le Réseau MEDEF laisse penser que tout n'est pas perdu dans ces régions. Il existe bien, çà et là, des foyers de "résistance" à la marginalisation qui se cristallisent autour de petites entreprises, autour de groupes d'hommes et de femmes, qui souhaitent maintenir des activités productives afin de continuer à vivre dans ces régions.

Mais force est de constater aussi qu'ils sont peu nombreux, très disséminés dans un espace considérable, mal connus, et qu'ils n'entrent le plus souvent dans aucun programme coordonné national ou européen. Les monographies montrent que lorsque l'on peut parler de "cas de résistance" en raison des résultats économiques positifs (création d'emplois, amélioration des revenus), on n'est pas à l'abri pour autant de menaces sur la poursuite des actions qui ont permis de renforcer, souvent ponctuellement, l'économie locale. La fragilité des situations est une constante. Il ne faut pas se faire d'illusions : quand les forces de la marginalisation territoriale sont à l'œuvre depuis longtemps comme c'est le cas ici, les efforts des populations ne suffisent pas. Les transferts sociaux et les aides en

capital sont indispensables au maintien des activités économiques. C'est à partir de l'utilité sociale globale (prenant en compte les externalités) des activités économiques dans ces espaces "marginiaux" que peuvent se négocier et se justifier les aides au développement. La volonté et les moyens d'aider ces régions s'affirment maintenant au niveau communautaire. Ces moyens permettent indéniablement d'améliorer les conditions de vie des populations montagnardes grâce aux équipements et aux infrastructures créés. Mais les études de cas montrent que les fonds structurels européens pourraient être davantage mobilisés pour dynamiser le développement rural dans la zone MEDEF. La Commission des Communautés Européennes peut, en développant ses capacités d'expertise, d'orientation et d'évaluation des actions entreprises et en renforçant le dialogue direct avec les régions, orienter davantage l'utilisation des fonds structurels dans le sens du développement économique de ces zones marginalisées, en suscitant des initiatives et en soutenant les projets de développement rural.

Il faut rappeler que les travaux du Réseau MEDEF évoqués ici ont été réalisés au début des années 1990, au moment où s'est mise en place, en 1991, l'initiative communautaire de développement rural LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale). Financée à raison de 450 millions d'Écus par les fonds structurels communautaires, cette action concerne les régions d'objectif 1 (en retard de développement) et 5b (zones rurales fragiles). Ses territoires d'application incluent la zone MEDEF. LEADER II poursuit cette action de 1994 à 1999 avec un financement de 1,4 milliard d'Écus.

Ce programme européen est l'une des traductions concrètes des préoccupations affichées à Bruxelles concernant les économies des zones fragiles, méditerranéennes notamment. Il est trop tôt pour en apprécier les premiers résultats mais il faut noter que son contenu s'inscrit pleinement dans la problématique du Réseau MEDEF. Ainsi R. Steichen, commissaire chargé de l'agriculture et du développement rural notait en 1994 "la persistance des problèmes des zones rurales fragiles de la Communauté" et soulignait l'importance pour LEADER II de "maintenir l'ancrage dans une stratégie de développement local" et de soutenir des actions "au caractère innovant, transférable et démonstratif" (Leader magazine n° 6). Ces considérations recourent, dans le domaine de la recherche, les orientations du réseau MEDEF.

C'est en recherchant la meilleure articulation des quatre niveaux de décision et d'action : local, régional, national et européen que pourront être valorisées et multipliées les actions de développement local, renforcées les activités anciennes comme l'agriculture et ce qui reste encore de l'industrie rurale traditionnelle et saisies les possibilités d'utilisations nouvelles des ressources par le tourisme vert,

par la diffusion d'ateliers artisanaux, ainsi que par les nouvelles technologies de l'information. Pour cela pourraient être créés ou renforcés des organismes dont l'action serait spécifiquement localisée dans ces zones. Directement liés aux collectivités territoriales régionales, ils seraient chargés de détecter les acteurs locaux de l'innovation et du développement économique, de définir avec eux des lignes d'action pour une "résistance" régionale à la marginalisation, de mobiliser des ressources externes pour les mettre en œuvre. Ainsi peut-on envisager que ce qui fait aujourd'hui exception, quelques oasis de résistance à la marginalisation dispersées et fragiles, devienne, par la mise en œuvre d'un processus de soutien plus global, un véritable tissu d'activités répondant à des besoins économiques, écologiques, culturels croissants. C'est à partir de ces solidarités et de la revendication de l'utilité sociale de l'activité économique dans les espaces en voie de marginalisation que peuvent se négocier et se justifier les transferts sociaux et l'aide en capital à leur profit. L'enjeu à terme est bien d'assurer la pérennité des économies des zones de montagne et défavorisées méditerranéennes, aujourd'hui menacées.

RÉFÉRENCES

- Bazin G., 1986, "*Quelles perspectives pour les agricultures de montagne ?*" INRA-Grignon, 120 p.
- Bazin G. et Roux B., 1992, "*L'évolution socio-économique récente des zones de montagne et défavorisées méditerranéennes française*", INRA-Grignon, 50 p.
- Catanzano J., 1987, "Retour vers l'arrière pays, migrations en Languedoc-Roussillon", *Cahier d'Économie Méridionale*, pp. 20-32.
- Commission des Communautés Européennes, 1987, "*Les régions de la communauté élargie*", Troisième rapport périodique sur la situation et l'évolution socio-économique des régions de la Communauté, 184 p.
- Commission des Communautés Européennes, 1988, "*L'avenir du monde rural*", COM (88) 501, 71 p.

- Commission des Communautés Européennes, 1991, "Les régions dans les années 90", 114 p.
- Greffe X., 1984, "Territoires en France, les enjeux économiques de la décentralisation", Économica, Paris.
- Houé P., 1989, "Les politiques de développement rural. Des années de croissance au temps d'incertitude", INRA, Économica, Paris.
- Janodet E., Jourdain X. et Strosser P., 1989, "La forêt et la filière bois, facteurs de développement dans les zones montagneuses de l'Europe méditerranéenne", Documentation CEMAGREF, Aix-en-Provence, 129 p.
- Kayser B., 1990, "La renaissance rurale", Armand Colin. Paris, 232 p.
- Pecqueur B., 1989, "Le développement local", *Revue Internationale d'Action Communautaire*, n° 22-62, pp. 87-99.
- Réseau MEDEF, 1992, "Les facteurs de résistance à la marginalisation dans les zones de montagne et défavorisées méditerranéennes françaises", Commission des Communautés Européennes DG VI, 120 p.
- Roux B., 1989, "Les régions méditerranéennes de la CEE et la logique capitaliste de la marginalisation territoriale", *Revue Internationale d'Action Communautaire*, n° 22-62.
- Roux B., 1992, "Marginalisation et développement local dans les espaces ruraux d'Europe du Sud", *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, n° 4, pp 15-42.
- Roux B (dir), 1986, "Supervivencia de la Sierra Norte de Sevilla", Ministerio de Agricultura, Pesca y Alimentation, Casa de Velazquez, Madrid, 376 p.

Abstract

In the five Southern countries of the EEC, the mountain and disadvantaged regions under Mediterranean influence take up huge areas (56 million hectares, 27 million inhabitants). The main tendencies are demographic withdrawal a falling population trend and economical deceleration. Nevertheless, some spots of rural development can still be found in these areas, a fact which shows the possibilities of resistance to marginalization. The MEDEF network

(Disadvantaged Southern Countries) has made a survey in order to inventory these situations of resistance, after first having defined the region studied (from Portugal to Greece). A choice of nineteen cases of resistance to marginalization has made it possible to start as many monographies. A comparison of the nineteen cases studied highlighted the determinant external and internal factors of success of these local development initiatives: the types of mobilized resources, the strategies of social actors, the mechanism of valorization of resources, the means of connection to the market, the effects of public assistance.

Resumen

En los cinco países del sur de la Unión europea, las zonas de montaña y desfavorecidas de clima mediterráneo o influidas por el ocupan grandes extensiones (56 millones de ha, 27 millones de habitantes). Las tendencias observadas son : el envejecimiento, la despoblación y la pérdida de actividades económicas. A pesar de esto, se encuentran en estas zonas algunos focos de desarrollo local que demuestran posibilidades de "resistencia" a la marginalización. La red MEDEF (mediterráneo desfavorecido) ha realizado una encuesta con el fin de censar estas situaciones de resistencia, después de un trabajo descriptivo de la región estudiada, desde Portugal hasta Grecia. Diecinueve "casos de resistencia a la marginalización" fueron escogidos y estudiados en profundidad. La comparación de estos diecinueve casos permitió descubrir los factores internos y externos más importantes para explicar el éxito de las iniciativas locales de desarrollo : las categorías de recursos utilizados, las estrategias de los actores sociales, los mecanismos de la valorización de los recursos, las formas de articulación al mercado, las consecuencias de las ayudas públicas.